



BRIEF

## Résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation régionale et des évaluations sous-régionales de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Afrique<sup>1</sup>

### 1. Qu'est-ce que l'IPBES?

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est un organe intergouvernemental indépendant créé en 2012 sous les auspices du PNUE, de la FAO, de l'UNESCO et du PNUD. Son mandat principal est de synthétiser les connaissances les plus récentes sur la biodiversité, les écosystèmes et leurs contributions aux personnes, ainsi que les outils et les méthodes pour protéger et utiliser durablement ces ressources naturelles vitales.

L'IPBES a quatre domaines de travail:

- **Évaluations:** L'IPBES prépare des rapports mondiaux et régionaux sur l'état des connaissances sur la biodiversité et les services écosystémiques, ainsi que sur des sujets spécifiques relatifs à la biodiversité
- **Outils et méthodes appuyant l'élaboration et l'exécution des politiques** (Policy Tools and Methodologies) : l'IPBES doit appuyer les décisions politiques et leur mise en œuvre en identifiant des méthodes et des outils appropriés pouvant aider à traduire les résultats des évaluations sous une forme utilisable dans l'action politique.
- **Renforcement des capacités** (Capacity Building) : l'IPBES doit identifier les capacités et les compétences nécessaires à une collaboration à l'IPBES et appuyer ou inviter d'autres acteurs à appuyer les actions les plus urgentes.
- **Production de nouvelles connaissances** (Knowledge Generation) : dans le cadre des évaluations et des autres processus, l'IPBES doit identifier les lacunes de connaissances dont souffrent actuellement les décisions politiques sur la biodiversité et aider les institutions de recherche et les autres détenteurs de connaissances à produire ces connaissances manquantes. L'IPBES ne mène pas elle-même d'activités de recherche.

### 2. Quelles sont les évaluations régionales de l'IPBES?<sup>2</sup>

En janvier 2015, la troisième session plénière de l'IPBES a approuvé le lancement de quatre évaluations régionales de la biodiversité et des services écosystémiques dans les écosystèmes

---

<sup>1</sup> IPBES (2018): Summary for policymakers of the regional assessment report on biodiversity and ecosystem services for Africa of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. Archer, L. E. Dziba, K. J. Mulongoy, M. A. Maoela, M. Walters, R. Biggs, M-C. Cormier-Salem, F. DeClerck, M. C. Diaw, L. A. E. Dunham, P. Failler, C. Gordon, M. W. Halmy, K. A. Harhash, R. Kasisi, F. Kizito, A. Mensah, L. Tito de Morais, W. D. Nyingi, N. Oguge, B. Osman-Elasha, L.C. Stringer, A. Assogbadjo, B. N. Egoh, K. Heubach, L. Pereira and N. Sitas (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. [ ] pages. (L-document)

<sup>2</sup> <https://www.ipbes.net/deliverables/2b-regional-assessments>



terrestres, dulcicoles, côtiers et marins, notamment pour l'Afrique, pour les Amériques, pour l'Asie Pacifique et pour l'Europe et l'Asie centrale. La portée globale des évaluations régionales est d'évaluer

- Le statut et les tendances concernant la biodiversité, les fonctions des écosystèmes et les services écosystémiques et leurs liens réciproques,
- L'impact de la biodiversité, des fonctions des écosystèmes et des services écosystémiques et des menaces sur leur qualité de vie, et
- L'efficacité des réponses, notamment le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et ses objectifs d'Aichi pour la biodiversité, les objectifs de développement durable et les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité élaborés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

L'objectif global des évaluations régionales est de renforcer l'interface science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques au niveau régional et sous-régional (IPBES 2018a).

### 3. Qu'est-ce que l'évaluation régionale africaine?<sup>3</sup>

L'évaluation régionale africaine est la première en son genre sur le continent et constitue une synthèse de l'état des connaissances sur la biodiversité et les contributions de la nature aux populations. L'évaluation vise à jeter les bases d'un dialogue significatif entre toutes les parties prenantes impliquées dans le développement de l'Afrique (les décideurs africains, tous les membres des communautés africaines, la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes les décisions<sup>4</sup>). Il intègre des données provenant d'un éventail de systèmes de connaissances, y compris la littérature évaluée par les pairs, la littérature grise et les connaissances autochtones et locales.

L'évaluation régionale africaine couvre cinq sous-régions<sup>5</sup>, englobant les pays suivants:

Sous-région	Pays et territoires
Afrique de l'Est et îles adjacentes	Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Mayotte, Réunion, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Ouganda et République-Unie de Tanzanie
Afrique du sud	Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie et Zimbabwe
Afrique centrale	Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Sao Tomé-et-Principe
Afrique du Nord	Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Soudan, Tunisie et Sahara occidental
Afrique de l'Ouest	Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo

<sup>3</sup> <https://www.ipbes.net/deliverables/2b-africa>

<sup>4</sup> IPBES/6/L.4 : Summary for policymakers of the regional and subregional assessment of biodiversity and ecosystem services for Africa, p 9

<sup>5</sup> <https://www.ipbes.net/deliverables/2b-africa>



La région Afrique (comme le font les quatre évaluations régionales) comprend deux documents: un rapport technique (appelé «chapitres») et un résumé à l'intention des décideurs politiques. Les États membres de l'IPBES ont négocié la GPS lors de la sixième réunion plénière de la Plateforme (IPBES-6) en mars 2018 à Medellin, en Colombie<sup>6</sup>.

#### **4. Quelles sont les priorités thématiques et les publics cibles de l'évaluation régionale africaine?**

Les priorités thématiques de l'évaluation africaine<sup>7</sup> comprennent

- Lien entre l'alimentation, l'énergie, l'eau et les moyens de subsistance;
- Les risques liés au climat;
- Dégradation du sol;
- Espèces exotiques envahissantes;
- Utilisation durable; et
- Innovations technologiques.

L'évaluation porte sur les questions d'équité, de réduction de la pauvreté, de droits, de relations sociales, de contributions économiques, de spiritualité et de patrimoine culturel dans ses recherches sur la biodiversité, les fonctions des écosystèmes et les contributions de la nature aux personnes. Il examine en outre les impacts du commerce et de l'investissement, ainsi que la contribution des transformations à faibles émissions de carbone, écologiques et sociales de l'économie. Enfin, l'évaluation cherche à comprendre les options politiques pour les décideurs de gérer la biodiversité et les contributions de la nature aux personnes dans différents scénarios futurs.

#### **5. Structure et messages clés du SPM**

Basé sur les chapitres de 580 pages de l'évaluation régionale africaine, le SPM résume les informations les plus importantes des chapitres en 22 messages clés, regroupés en cinq sections et couvrant les sujets suivants<sup>8</sup>:

- A: Les actifs naturels de l'Afrique sont uniques
- B: L'Afrique sous pression
- C: Renforcer les cadres de transformation africains
- D: L'Afrique dispose de solutions
- E: L'avenir que nous voulons – Concrétisons-le ensemble

<sup>6</sup> IPBES/6/L.4 : Summary for policymakers of the regional and subregional assessment of biodiversity and ecosystem services for Africa

<sup>7</sup> IPBES/6/L.4 : Summary for policymakers of the regional and subregional assessment of biodiversity and ecosystem services for Africa, p 9

<sup>8</sup> Les évaluations de l'IPBES utilisent quatre «termes de confiance» pour catégoriser le niveau de confiance des experts dans leurs résultats: «bien établi» (preuves solides et niveau d'accord élevé), «non résolu» (preuves solides mais faible niveau d'accord), «Établi mais incomplet» (faible quantité et qualité des preuves mais niveau général d'accord), et «non concluant» (faible quantité et qualité des preuves et faible niveau d'accord).



Les tableaux suivants présentent les messages clés de la GPS, y compris les figures et les tableaux connexes, ainsi que les sections corrélées du rapport technique {accolades}.

## A. Les actifs naturels de l'Afrique sont uniques

**A1. L'Afrique possède une très riche biodiversité et elle est le dernier endroit sur Terre abritant un nombre important de grands mammifères.** La biodiversité de l'Afrique présente une grande variabilité régionale, sous-régionale et nationale, en raison de conditions climatiques et physiques différentes et de la diversité de la longue histoire des interactions humaines avec l'environnement sur le continent. **Cette richesse naturelle, à laquelle s'ajoute la richesse des savoirs autochtones et locaux du continent, est un élément central du développement durable et un atout stratégique pour réaliser cet objectif** (bien établi). {1.3.4.1.1, 1.3.4.1.2, 3.3.2, 3.4}

➤ *Figure SPM.1: Carte de l'Afrique montrant les sous-régions et les écosystèmes analysés*

**A2. La richesse de la diversité biologique et la diversité des écosystèmes de l'Afrique engendrent des flux de biens et de services essentiels pour satisfaire les besoins du continent en nourriture, eau et énergie, ainsi qu'en matière de santé et de moyens de subsistance stables.** Ces actifs corporels et incorporels **sous-tendent les économies africaines et** représentent un capital stratégique pour **la poursuite du développement durable** dans la région (bien établi). {1.1.4, 1.3.4.3, 1.3.7.1, 1.3.8.1.2, 1.3.9, 2.2.1.2, 2.4.1.1, 3.3.2.1, 3.3.3.1, 4.2.1.3, 4.2.2.4, 4.5.1.1}

**A3. Les processus de prise de décisions en Afrique ont tendance à ne pas apprécier la biodiversité et les contributions de la nature au bien-être humain à leur juste valeur,** notamment en ce qui concerne les contributions non matérielles et celles en matière de régulation. **Les études évaluant la biodiversité et les contributions que la nature apporte aux êtres humains en Afrique sont peu nombreuses et limitées du point de vue tant des zones géographiques couvertes que des types d'écosystèmes étudiés** (établi mais incomplet). {2.2}

➤ *Figure SPM.2 Listes indicatives de la valeur économique des contributions que la nature apporte aux êtres humains en Afrique*

➤ *Figure SPM.3 Comparaison du nombre de publications sur l'évaluation de trois types de contribution de la nature aux êtres humains par sous-région et par unité d'analyse des écosystèmes*

**A4. L'Afrique a l'opportunité de tirer pleinement parti des bienfaits de la richesse de sa biodiversité et d'envisager les moyens de l'exploiter durablement** de manière à contribuer au développement économique et technologique du continent (établi mais incomplet). {1.3.7, 1.3.9, 2.2, 4.4.1.1}

A5. Les écosystèmes du continent africain revêtent une importance écologique, sociale, économique et culturelle considérable aux niveaux national, régional et mondial. Ces **écosystèmes sont un formidable puits de connaissances et de ressources génétiques** (établi mais incomplet). Prenant des mesures stratégiques visant à les protéger, **plusieurs pays ont créé des aires protégées qui couvrent maintenant 14,7 % des terres du continent et 2,5 % des mers sous**



**juridiction nationale**, tandis que certains sites ont reçu le statut de zones importantes ou ont fait l'objet d'une reconnaissance pour des raisons spécifiques ayant trait à la conservation. {1.1.3, 3.3.1, 3.3.2, 3.4.1.1.5, 3.4.2.1.6, 3.4.3.1.5, 3.4.4.1.5, 3.4.5.1.6}

- *Figure SPM.4 Le teff, un exemple de culture vivrière autochtone provenant de l'Éthiopie*

**A6. L'Afrique est dotée d'une importante diversité génétique qui illustre son héritage bioculturel unique et varié**, et qui découle des interactions avec un environnement en constante évolution et de l'adaptation à celui-ci, et des échanges avec d'autres cultures.

**A7. Les savoirs autochtones et locaux en Afrique sous-tendent la façon dont les populations bénéficient de la nature.** Ils sont au cœur de la conservation de la biodiversité et sont **indispensables à la vision africaine d'une bonne qualité de vie.** Ils **méritent davantage d'attention de la part des gouvernements et de la société.**

## **B. L'Afrique sous pression**

**B1. L'appauvrissement de la biodiversité et le recul des contributions que la nature apporte aux êtres humains en Afrique se répercutent de plus en plus sur la vie quotidienne des populations et nuisent au développement socioéconomique du continent** (bien établi). {3.1, 3.3, 4.2.2, 4.2.2.4}

- *Figure SPM.5 Risque d'extinction des espèces présentes et endémiques en Afrique et dans ses sous-régions*
- *Figure SPM.6 Liste rouge Indices de survie des espèces pour cinq groupes taxonomiques (mammifères, oiseaux, amphibiens, coraux et cycadales) en Afrique, pondérés par la fraction de la répartition de chaque espèce dans chaque sous-région*
- *Figure SPM.7 Tendances dans les proportions de zones clés pour la biodiversité (en particulier, les zones importantes pour les oiseaux et la biodiversité) entièrement couvertes par les systèmes d'aires protégées (AP) dans les sous-régions africaines entre 1900 et 2012*

**B2. Parmi les divers facteurs d'origine naturelle et humaine responsables de la perte de biodiversité et du recul des contributions que la nature apporte aux êtres humains en Afrique se trouve la conversion des habitats naturels en terres agricoles et en établissements urbains.** D'autres facteurs comprennent le **développement incontrôlé des infrastructures et des établissements humains ; la surexploitation des ressources biologiques ; l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ; la pollution de l'air, de l'eau et des sols** (établi). {3.3.3.3, 4.2.2.2, 4.2.1.4, 4.2.2.6, 4.4.4}

- *Tableau SPM.1 Principaux facteurs de la modification de la biodiversité en Afrique classés par sous-région et par type d'écosystème*

**B3. La population actuelle de l'Afrique, estimée à 1,25 milliard, devrait doubler d'ici 2050, mettant à rude épreuve la biodiversité du continent et les contributions que la nature apporte à ses habitants**, à moins que des politiques et stratégies judicieuses ne soient adoptées et mises en œuvre dans la pratique. L'Afrique est également **l'un des continents qui s'urbanisent le**



**plus rapidement** (bien établi). {1.3.7, 4.2.2.2, 4.2.2.2.3, 4.4.4, 5.4.2}

**B4. L'Afrique est extrêmement vulnérable aux répercussions des changements climatiques** (bien établi). {1.3.3, 4.2.2.3}

**B5. La modification de la couverture du sol en Afrique entraîne l'incapacité des terres à maintenir la biodiversité et les contributions que la nature apporte aux êtres humains.** La conversion non réglementée des forêts (notamment pour l'abattage du bois) et des pâturages aux fins de production agricole, d'exploitation minière, d'urbanisation et de développement des infrastructures, entre autres changements anthropiques, a causé des pertes d'habitats, des dégradations de bassins versants et une érosion des sols conduisant à un appauvrissement de la biodiversité et des moyens de subsistance (établi mais incomplet). {1.3.6, 4.1, 4.2.1.1, 4.2.2.1, 4.2.2.3.1, 4.2.2.4, 4.2.2.5, 4.4.2.2.1, 5.5.1}

- *Figure SPM.6 Liste rouge Indices de survie des espèces pour cinq groupes taxonomiques (mammifères, oiseaux, amphibiens, coraux et cycadales) en Afrique, pondérés par la fraction de la répartition de chaque espèce dans chaque sous-région*

**B6. Les milieux marins et côtiers**, bien que revêtant une très grande importance écologique et socio-économique pour le continent africain, **sont gravement menacés par les activités humaines.** Dans les zones marines et côtières, la biodiversité et les écosystèmes sont divers et **apportent d'importantes contributions économiques, sociales et culturelles aux populations africaines** (bien établi). {4.2.2.3.4}

## **C. Renforcer les cadres de transformation de l'Afrique**

**C1. La biodiversité unique et abondante de l'Afrique est un atout pour réaliser les objectifs de développement durable** et peut être utilisée de façon durable et équitable **afin de réduire les inégalités et la pauvreté sur le continent** (établi mais incomplet). {5.1, 5.7, 5.9}

- *Table SPM. Synthèse de la probabilité de réaliser les objectifs politiques clés, les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour une Afrique prospère, les objectifs de développement durable et leurs cibles ainsi que les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologiques, selon différents types de scénarios en Afrique*

**C2. La réalisation de l'aspiration n° 1 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine visant une Afrique prospère établie sur la base d'une croissance inclusive et d'un développement durable dépend de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité et des contributions que la nature apporte aux êtres humains** (établi mais incomplet). {5.7, 6.3.3, 6.6}

- *Figure SPM.8 Aperçu des contributions actuelles et prévues des pays d'Afrique en vue de la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique ; D'après les cinquièmes rapports nationaux présentés au secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à la fin du mois de septembre 2017 (50 États)*

**C3. Conserver efficacement et utiliser durablement la biodiversité et les contributions**



**apportées par la nature aux populations concourra à réaliser les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques adopté en 2015** pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C et pour renforcer la capacité des pays à faire face aux incidences des changements climatiques (établi mais incomplet). {4.2.2.3, 5.4.5}

- *Figure SPM.8 Aperçu des contributions actuelles et prévues des pays d'Afrique en vue de la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique ; D'après les cinquièmes rapports nationaux présentés au secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à la fin du mois de septembre 2017 (50 États)*

C4. En mettant chacun en œuvre leurs stratégie et plan d'action nationaux actualisés pour la biodiversité, **les pays d'Afrique progressent vers la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique adoptés à l'échelle mondiale dans le cadre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique**. La finalité du Plan stratégique et de ses objectifs est d'évaluer, de conserver, de remettre en état et d'utiliser à bon escient la biodiversité et de maintenir les écosystèmes pour ainsi entretenir la bonne santé de la planète tout en faisant profiter toutes les populations des avantages cruciaux qui en découlent. **La contribution des pays d'Afrique à la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique ne sera pas à la hauteur**, notamment en raison de nombreux objectifs nationaux bien moins ambitieux que ceux adoptés à l'échelle mondiale (bien établi). {6.3.3}

- *Figure SPM.9 Résumé de l'efficacité de l'établissement d'un agenda mondial et régional combiné à des outils décisionnels pertinents pour atteindre les résultats futurs souhaités pour l'Afrique*

## D. L'Afrique dispose de solutions

D1. **Plusieurs solutions s'offrent à l'Afrique en matière de gouvernance pour s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et les contributions que la nature apporte aux populations**, notamment la conservation et l'utilisation durable de sa biodiversité et des contributions que cette dernière apporte aux êtres humains afin d'atténuer les conséquences des difficultés auxquelles le continent est confronté (voir la section B ci-dessus).

Le recensement et **le choix des différentes solutions envisageables doivent être facilités en examinant un ensemble d'avenirs plausibles au moyen de scénarios et en mettant en place un environnement favorable à la planification à long terme** (établi mais incomplet). {5.4, 5.7, 5.9, 6.3}

- *Table SPM.3 Exemples d'options de réponse à la réalisation des aspirations de l'Afrique en 2063*

D2. **Les politiques, stratégies, plans et programmes relatifs à la biodiversité en vigueur dans les pays d'Afrique aux niveaux national, sous-régional et régional s'attaquent progressivement aux menaces directes et indirectes qui pèsent sur la biodiversité et les contributions que la nature apporte aux êtres humains**, ainsi qu'en veillant à mettre en place un développement inclusif et une transition vers une économie verte et bleue dans le contexte du



développement durable qui contribuent à une bonne qualité de vie (établi mais incomplet). {5.7, 6.2.1, 6.3}

**D3. La mise en place et la gestion efficace des aires protégées terrestres et marines et d'autres types d'aires de conservation, notamment les aires de conservation gérées au niveau local et par le secteur privé, ainsi que les mesures telles que la restauration de divers écosystèmes dégradés et l'utilisation durable des céréales et des plantes indigènes ont contribué à la reconstitution d'espèces menacées, en particulier dans des zones d'importance critique pour la biodiversité.**

**L'un des principaux défis de la gestion des aires protégées est de trouver des stratégies permettant de parvenir à de tels succès** et même de produire des avantages allant au-delà des espèces et des écosystèmes, en s'appuyant sur ce qui a déjà été réalisé (établi mais incomplet). {3.3.2, 4.5, 4.5.1}

**D4. Les processus de prise de décisions sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en Afrique n'utilisent les scénarios que de façon limitée.** Pour adapter les scénarios au contexte du continent africain, **des initiatives communes peuvent renforcer les capacités des chercheurs, des décideurs et des institutions d'Afrique afin qu'ils soient plus à même de comprendre les analyses de scénarios et d'en faire bon usage**, de manière à pouvoir planifier les actions et prendre des décisions éclairées (établi mais incomplet). {5.1.1, 5.2.1, 5.2.2}

D5. Les scénarios pour l'Afrique ont été classés en cinq catégories en fonction de l'aspect sur lequel était mis l'accent : **forces du marché, réforme des politiques** et **monde-forteresse**, qui correspondent en quelque sorte à une situation de continuité des opérations, et enfin **durabilité régionale** et **durabilité locale**. Les types de scénarios retenus donnent un aperçu de la façon dont les interactions entre la nature et la société ou entre l'état actuel de l'environnement et du développement, les éléments moteurs en jeu et les mesures de gestion possibles **pourraient façonner les trajectoires de changement envisageables en Afrique dans les décennies à venir**. {5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7}

- *Table SPM.4 Tendances des facteurs influant sur la perte de biodiversité, de la biodiversité, des contributions que la nature apporte aux êtres humains et du bien-être humain pour chacun des types de scénarios utilisés dans les études sur l'Afrique, ainsi que les incidences possibles de ces scénarios sur les mesures de gouvernance*
- *Box SPM.1 Vue d'ensemble des archétypes de scénarios utilisés pour classer les scénarios étudiés dans cette évaluation*

## **E. L'avenir que nous voulons – Concrétisons-le ensemble**

**E1. L'Afrique peut faire des progrès dans la réalisation de ses aspirations en matière de développement**, tout en améliorant la conservation de ses actifs naturels inestimables et en respectant ses engagements en matière de biodiversité, **au moyen d'une gouvernance évolutive, multipartite et à plusieurs niveaux, ainsi que d'une meilleure intégration des savoirs**





**autochtones et locaux en tenant compte des institutions traditionnelles** (ci-après dénommée gouvernance polycentrique) (établi mais incomplet). {6.2, 6.2.1, 6.3, 6.4.5}

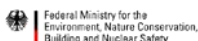
- *Table SPM.3 Exemples d'options de réponse pour la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique*
- *Figure SPM.9 Résumé de l'efficacité de l'établissement d'un agenda mondial et régional combiné à des outils décisionnels pertinents pour atteindre les résultats futurs souhaités pour l'Afrique*

**E2. Les formules de gouvernance qui tirent parti des synergies et produisent de multiples avantages peuvent, dans un environnement favorable, aider à équilibrer l'accès aux services écosystémiques et la répartition de ces derniers en Afrique** (établi mais incomplet). {6.3.3, 6.6}

## 6. Lecture supplémentaire

- IPBES website: <http://www.ipbes.net/>
- IPBES on the ValuES website: <http://www.aboutvalues.net/ipbes/>

On behalf of:



of the Federal Republic of Germany



Compilé par: Gianna-Maria Pedot, Dr Katja Heubach (GIZ), Mars 2018.  
Contact: [info@aboutvalues.net](mailto:info@aboutvalues.net)

Le projet ValuES ([aboutvalues.net](http://www.aboutvalues.net)) travaille à la diffusion de méthodes et d'approches pour améliorer l'intégration des services écosystémiques dans la politique, la planification et la pratique. Le projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), avec le soutien du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature, de la construction et de la sûreté nucléaire (BMUB) et en collaboration avec le Helmholtz Centre for Environmental Research – UFZ et le Conservation Strategy Fund (CSF).